



MUNICIPALITÉ D'ASTON-JONCTION

AVIS PUBLIC

Projet de règlement no 184-2020 concernant l'emprunt pour les travaux de réhabilitation du 10^e Rang partie nord-est.

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, MARTINE LEBEAU, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA MUNICIPALITÉ D'ASTON-JONCTION, QUE :

AVIS DE MOTION est donné par Mme Gaétane Trudel et présentation est faite du projet de règlement no 184-2020 sur l'emprunt pour les travaux de réhabilitation du 10^e Rang partie nord-est d'Aston-Jonction et que le Conseil procèdera à son adoption à la session extraordinaire du 3 juin 2020.

Cette session aura lieu à huis-clos mais sera diffusée en direct sur Utube à 19 h 30.

Toute personne intéressée peut consulter ce projet de règlement sur le site web de la municipalité. Une copie de ce projet de règlement est affichée également au bureau municipal et au dépanneur Aston situé au 235 rue Vigneault.

Donné à Aston-Jonction, ce premier jour du mois de juin deux mille vingt.

Martine Lebeau
directrice générale